

Extrait du FFII.FR

<http://ffii.fr/Confiez-a-l-UE-vos-recits-de-vente>

Confiez à l'UE vos récits de vente liée de systèmes d'exploitation

- FFII - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : samedi 23 avril 2011

FFII.FR

Berlin, Paris, 14 avril 2011 — La FFII et l'AFUL demandent aux consommateurs affectés par la vente liée de systèmes d'exploitation et aux entreprises qui sont impliquées dans cette vente liée de fournir leur témoignage à la Direction générale de la concurrence de la Commission européenne.

Mon choix est Debian GNU/Linux, explique René Mages - vice-président de la FFII. Pourquoi ai-je été forcé de payer Windows 7 pour aussitôt l'effacer, à l'achat de mon ordinateur ?

La Commission européenne admet qu'elle est consciente des difficultés rencontrées par les consommateurs qui souhaitent acheter un PC avec un système d'exploitation non-Microsoft ou sans système d'exploitation du tout. Mais ils disent aussi manquer de preuves suggérant que cela résulte de pratiques commerciales violant des règles de concurrence de l'EU.

Nous voulons utiliser l'intelligence collective pour obtenir les témoignages ajoute Laurent Séguin, Président de l'AFUL. Si l'Union européenne découvre des accords qui excluent la libre concurrence ou abusent d'une position dominante sur le marché correspondant, ce sera le remède miracle.

Contactez la Commission

- Formulaire : informations relatives à un problème de concurrence touchant les consommateurs
 - <http://ec.europa.eu/competition/for...>

Liens

- Question parlementaire avec demande de réponse écrite à la Commission par l'Eurodéputé Jens Rohde (ALDE) : la pré-installation de Microsoft Windows
 - <http://www.europarl.europa.eu/sides...>
- Article 102 sur le fonctionnement de l'Union européenne
 -

Communiqués apparentés

- L'UE demande à la communauté du libre de payer les taxes de Microsoft
 - <http://www.ffii.fr/L-UE-demande-a-l...>
- Microsoft contournera la condamnation européenne avec ses brevets
 - <http://www.ffii.fr/Microsoft-contou...>

- Adresse permanente de ce communiqué de presse
 - <http://aful.org/communiques/confiez...>

À propos de l'AFUL (<http://aful.org>)

Association Francophone des Utilisateurs de Logiciels Libres, l'AFUL a pour principal objectif de promouvoir les logiciels libres ainsi que l'utilisation des standards ouverts. Ses membres, utilisateurs, professionnels du logiciel libre, entreprises ainsi que d'autres associations, sont issus d'une dizaine de pays ou de régions francophones (France, Belgique, Suisse, Afrique francophone, Québec).

Interlocuteur de nombreux médias, l'AFUL est présente sur nombre de salons, conférences et rencontres. Elle agit notamment activement contre la vente liée (site [Non aux Racketiciels](http://bons-vendeurs-ordinateurs.info/), comparatif bons-vendeurs-ordinateurs.info et bons-constructeurs-ordinateurs.info), pour l'interopérabilité ([membre de l'AFNOR](http://aful.org/gdt/interop/aful-afnor), participation aux référentiels d'interopérabilité et d'accessibilité de la DGME, site formats-ouverts.org, etc.), intervient sur les problématiques du [droit d'auteur](http://aful.org/droit-auteur) ainsi que pour la promotion de l'utilisation de logiciels et ressources pédagogiques libres pour l'éducation entendue au sens large.

Contacts presse

- Laurent Séguin, président de l'AFUL, laurent.seguin@aful.org +33 (0)6 63 94 87 16
- Alain Coulais, responsable [GdT Racketiciel](http://www.gdt-racketiciel.org), alain.coulais@aful.org +33 (0)6 20 61 43 66
- Relations presse - AFUL : presse@aful.org

À propos de la FFII France (<http://www.ffii.fr>)

La FFII France est le chapitre français de la Fondation pour une infrastructure informationnelle libre (FFII), Association sous le régime de la loi de 1901, elle a pour but la défense des droits et libertés informationnels dont principalement : les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels selon les textes nationaux et internationaux ; la sécurité juridique des producteurs et des utilisateurs de logiciels, notamment par la lutte contre les brevets logiciels. La FFII France est donc le porte parole de la FFII en France.

Active dans plus de trente pays et forte de plus de 1000 membres, 3500 sociétés et 100 000 supporters, la FFII se fait l'écho fidèle de leur voix pour agir sur les questions d'intérêt public concernant les droits exclusifs (propriété intellectuelle) dans le traitement de l'information.

Contacts presse

- FFII Office, Malmöer Str. 6, D-10439 Berlin, +49-30-41722597 (Fax Service : +49-721-509663769), office@ffii.org (German/English)
- Benjamin Henrion, FFII Brussels, +32-484-56 61 09 (mobile), bhenrion@ffii.org (French/English)